

---

## Rapport sur la mésentente au Collège de Limoges.

**Numéro d'inventaire :** 1979.11183

**Auteur(s) :** Rabusseau

**Type de document :** texte ou document administratif

**Éditeur :** non renseigné (Limoges)

**Période de création :** 2e quart 19e siècle

**Date de création :** 1845

**Description :** Feuillet à l'en-tête de l'Académie de Limoges.

**Mesures :** hauteur : 325 mm ; largeur : 212 mm

**Notes :** Rapport sur le Collège royal de Limoges, la mésentente qui y règne, signé du recteur de l'Académie qui y critique vivement les mauvais procédés du proviseur. Le document est daté du 4 janvier 1845.

**Mots-clés :** Rapports d'inspection

Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

**Filière :** Lycée et collège classique et moderne

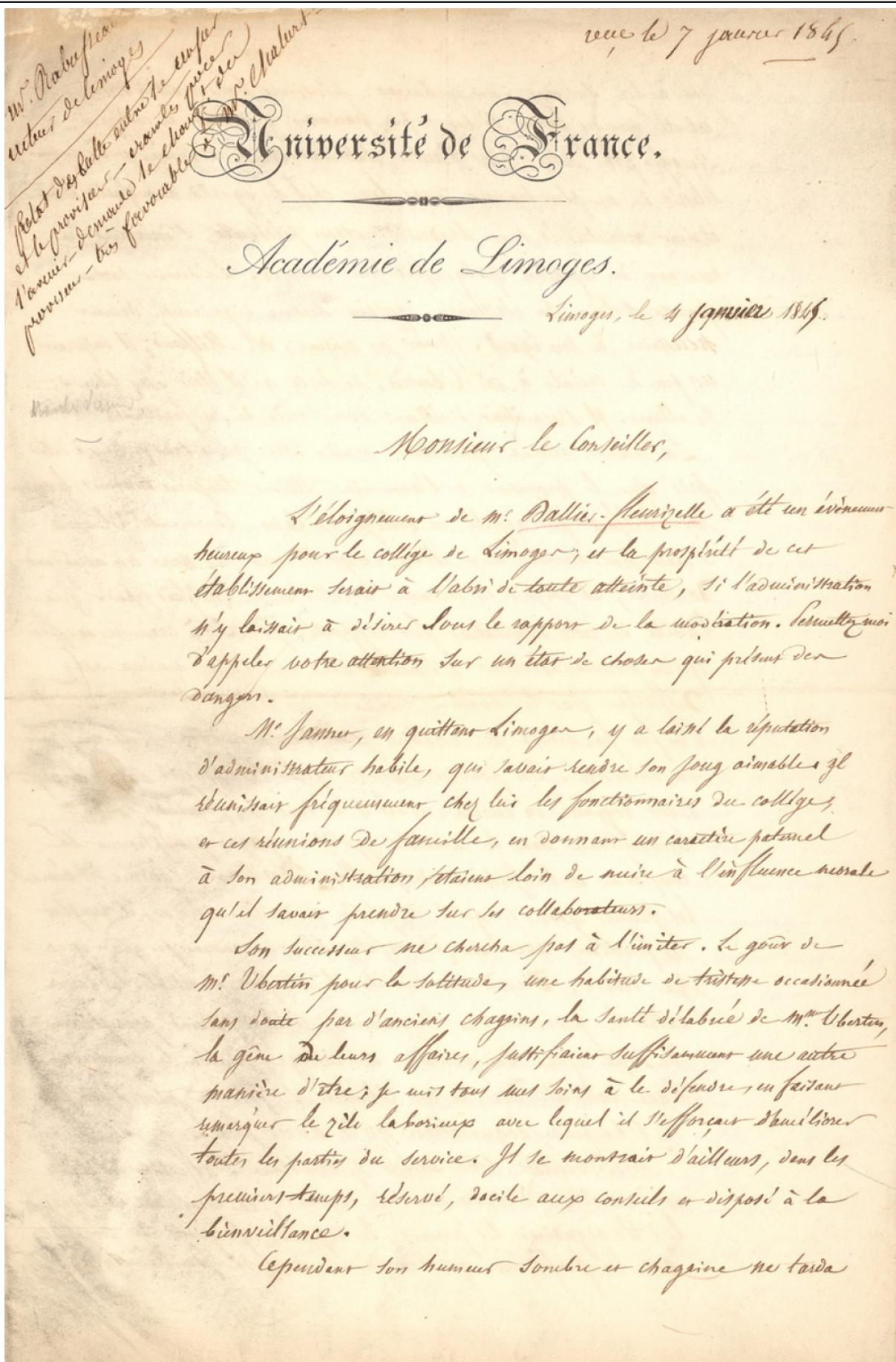
**Nom de la commune :** Limoges

**Nom du département :** Haute-Vienne

**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 4

**Lieux :** Haute-Vienne, Limoges





pas à lui susciter des embarras: plusieurs bons maîtres d'école, rebutés par des formes séches et peu gracieuses, quittent le collège de Limoges pour entrer dans d'autres établissements; l'aumônerie et l'économie, blessés de ne plus trouver dans leur chef les regards auxquels ils étaient accoutumés, sous l'administration précédente, s'irritent en recevant des reproches quelquefois peu mesurés. Le curé, toutefois, prouva à loin la résistance qu'une mesure si gourmande devint nécessaire à son égard. Quant au censor, M<sup>r</sup>. Miffaut, il inspirait un peu de crainte à M<sup>r</sup>. Ubertin, de sorte qu'il était assez libre de ses allers. Il l'acquittait d'ailleurs avec succès de ses fonctions.

La seconde année paraissait devoir être plus tranquille, à cela près que le proviseur et l'aumônerie étaient toujours ennemis, lorsque M<sup>r</sup>. Miffaut fut appelé au collège de Caen. Comme M<sup>r</sup>. Ubertin s'était peu montré aux élèves, et qu'il avait sur eux un ascendant toutefois, il joignit ses instances à celle de M<sup>r</sup>. Miffaut, pour que l'arrêté de cette nomination fut rapporté. Il était à craindre en effet qu'un nouveau censor n'échouât dans une tâche rendue assez difficile par le nombre croissant des élèves. Heureusement il n'en fut pas ainsi: M<sup>r</sup>. Chabot fut si promptement la confirme du ministre. On pouvait craindre que sa vivacité un peu brusque n'eût dégénéré en dureté; mais il a tant de franchise et de bonté dans le caractère qu'il a gagné promptement la confiance et l'affection des fauillots. D'ailleurs, comme il aime les jeunes gens, et qu'il se plaît au milieu d'eux, il remplissait ses fonctions avec une zèle infatigable, et autant par goût que par devoir. D'après nos conseils, il entreprit de établir le paix entre le proviseur et l'aumônerie, et il y parvint promptement, de sorte que sa présence au collège sembla le commencement d'une nouvelle ère, et M<sup>r</sup>. Ubertin se fît à peu près d'une fois de l'heureuse acquisition qu'il avait faite.

Mais bientôt cette paix fut troublée. L'affection des élèves et des maîtres d'école pour le censor, la reconnaissance que lui témoignaient les parents, les rapports fréquents du censor avec les professeurs, qui trouvaient dans sa fauille un accueil



toujours gracieux, l'intérêt même que je témoignais à un fonctionnaire qui me montrait si digne, finit néanmoins le proviseur un sentiment profond de jalouse, et son caractère devint plus sombre et son humeur plus tracassière que jamais. Les prévarications qui l'adressaient à un autre lui suscitèrent des vives réactions contre lui-même. lorsque M<sup>r</sup>. Chabert remarqua ce malheureux penchant, il me confia sincèrement, et plusieurs fois, que par obstination, il voulut, autant qu'il fut possible, les occasions de blesser la susceptibilité du proviseur. De mon côté je cherchais intitamment à faire entendre raison à ce dernier: ses exigences furent poussées au point qu'il devint impossible au conservateur d'y soumettre sans abdiquer toute dignité personnelle; et, malgré les injonctions réitérées de son chef, il refusa néanmoins de fermer sa porte aux amis qui venaient le visiter. Cette rupture eut lieu vers le commencement des vacances dernières. Cela depuis cette époque que la jalouse de M<sup>r</sup>. Ubaldini n'a plus gardé de mesure et qu'il a eu recours aux plus infâmes dénonciations.

Le 22 Septembre dernier, en réponse à un ordre de Blâmer la conduite de M<sup>r</sup>. Chabert, j'ai donné à M<sup>r</sup>. le Ministre une explication confidentielle de ce qui se passait, et je le prie de permettre que je n'adresse pas au conservateur des reproches immorâls. Je fis alors de nouvelles tentatives pour établir l'harmonie entre ces deux fonctionnaires. M<sup>r</sup>. Chabert, d'un caractère docile et sans rancune, aurait tout submis; mais M<sup>r</sup>. Ubaldini a résisté à mes conseils: sa haine est devenue impitacable.

J'ai donc été bien doucereusement affecté, en voyant, sur une dénonciation nouvelle, M<sup>r</sup>. le Ministre, sans tenir compte de mes observations précédentes, me réitérer, le 21 novembre, l'ordre d'avertir des reproches à M<sup>r</sup>. Chabert. J'ai dû obéir cette fois; mais je l'ai fait à regret; et comme je n'ai pu dissimuler ma conviction, M<sup>r</sup>. le Ministre, par la suite, devint

